

Des locaux réhabilités à Douvaine pour accueillir France Services et l'Office de Tourisme Intercommunal.

Thonon Agglomération porte depuis janvier 2025 la réhabilitation d'un espace de 127m², au centre-ville de Douvaine. Ces locaux, dont la livraison est prévue courant septembre 2025, permettront d'accueillir des permanences France Services ainsi que l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman.

Ces locaux sont la propriété de la Ville de Douvaine et mis à disposition de l'agglomération dans le cadre d'un bail. Alors qu'ils accueilleraient auparavant des services du Centre des Finances Publiques, ils seront mutualisés pour accueillir à la fois des permanences France Services, mais également l'antenne douvainoise de l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman qui reçoit jusqu'à aujourd'hui ses visiteurs rue du Centre. La livraison des locaux est prévue courant septembre 2025, avec une ouverture au public en octobre.

Le coût total du chantier, financé par Thonon Agglomération, est de 309 617€ TTC (études et contrôles compris). Il bénéficie du soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour un montant de 81 244€ (le Conseil Départemental apportant par ailleurs son soutien financier au fonctionnement du Bus France Services), et de l'Etat dans le cadre de DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour un montant de 46 800€.

_ Les services publics accueillis

Tous les lundis :

- **Les conseillers France Services de Thonon Agglomération, qui assurent actuellement les permanences dans le bus dédié, seront présents dès le mois d'octobre dans les nouveaux locaux de 9h à 11h30 et de 13h à 16h.**
De façon gratuite et confidentielle, les habitants pourront ainsi recevoir une aide personnalisée dans leurs démarches administratives concernant les onze partenaires France Services, allant de la consultation des espaces personnels à la simulation d'allocations, en passant par l'accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne comme le renouvellement des papiers d'identité ou la déclaration de revenus.
- **Le juriste itinérant de l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais, qui accueille aujourd'hui son public à la mairie de Douvaine, tiendra également sa permanence juridique dans ce nouveau local les lundis matin.**
- D'autres services de Thonon Agglomération pourront assurer ponctuellement des **permanences** comme pour des **questions liées à l'habitat** notamment (informations sur les demandes de logement social ou encore sur les aides à la rénovation énergétique via le programme France Rénov' Haute-Savoie) ou pour des **conseils sur l'usage des outils numériques** au quotidien.

Du mardi au vendredi : les conseillers de l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman recevront les visiteurs de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.